

Objet: Re: observations enquête publ -----  
De: Jean-Pierre NOUVEL <jpnouvel@free.fr>  
À: <eplu@montesquieu-des-alberes.fr>  
Date: 14.09.2018 15:36



- mont enq publ 3.jpg (~486 ko)
- mont enq publ 1.jpg (~633 ko)
- mont enq publ 2.jpg (~367 ko)

Le 11/09/2018 à 17:23, eplu@montesquieu-des-alberes.fr a écrit :

Le 10.09.2018 14:40, Jean-Pierre NOUVEL a écrit :  
 Bonjour Mr le Commissaire Enquêteur sur le projet de révision du POS en PLU et sur zone d'assainissement, je voudrai vous faire part des observations suivantes en qualité de propriétaire ef indivis sur les parcelles ALS ASPIRASSOUS AMS2 AMS1 AMS0 ; d'abord je ne vois pas d'obligation de réaliser un bassin de rétention car la surface du projet est inférieure à 1 ha et ensuite la suppression de l'espace vert afin d'éviter un risque d'incendie sur la zone sensible des Albères et des futures habitations et du lotissements voisin d'autant plus que la municipalité s'apprête à agrandir sa zone sportive sur AL PRAT 6 et 7 ; avec mes meilleures salutations ; jean pierre Nouvel

---  
 L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>

Bonjour M. Nouvel,  
 J'ai bien reçu votre observation concernant vos parcelles 80,81 et 82 dans le quartier Als Aspirassous. Je pense les avoir bien localisé et elles sont en zone 1AUh du projet de PLU. Les parcelles sont en zone blanche du plan de prévention risque incendie de forêts. Je ne vois ni dans le règlement de la zone 1AUh du PLU ni dans celui de la zone blanche (non réglementée) du PPRIF de prescriptions concernant un bassin de rétention, ni de référence à 1 Ha. Aussi je vous invite à me préciser votre question et dans quelle partie du dossier vous avez vu les dispositions qui vous préoccupent car je ne vois pas de quoi il s'agit

Sincères salutations  
 Pierre CABARBAYE  
 Commissaire enquêteur

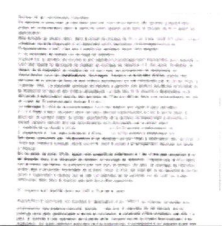
suite ---

---  
 L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>

mont enq publ 3.jpg  
 ~486 ko



mont enq publ 1.jpg  
 ~633 ko



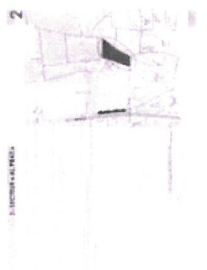
L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>

Bonjour M. Nouvel,  
J'ai bien reçu votre observation concernant vos parcelles 80,81 et 82 dans le quartier Als Aspirassous. Je pense les avoir bien localisé et elles sont en zone 1AUh du projet de PLU. Les parcelles sont en zone blanche du plan de prévention risque incendie de forêts. Je ne vois ni dans le règlement de la zone 1AUh du PLU ni dans celui de la zone blanche (non réglementée) du PPRI de prescriptions concernant un bassin de rétention, ni de référence à 1 Ha.  
Aussi je vous invite à me préciser votre question et dans quelle partie du dossier vous avez vu les dispositions qui vous préoccupent car je ne vois pas de quoi il s'agit

Sincères salutations  
Pierre CABARBAYE  
Commissaire enquêteur

suite ---

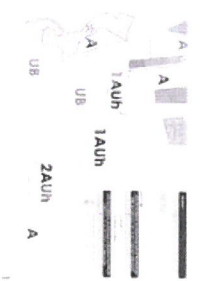
---  
L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>



mont enq publ 3.jpg  
~486 ko



mont enq publ 1.jpg  
~633 ko



mont enq publ 2.jpg  
~367 ko

Objet	De	Date	Taille
observations enquête publ -----	Jean-Pierre NOUVEL	Lun 14:40	3 ko

Sélectionner Fils Courriels de 1 à 1 sur 1 1

observations enquête publ -----  
De Jean-Pierre NOUVEL Date Lun 14:40

Bonjour Mr le Commissaire Enquêteur sur le projet de révision du POS en FLU et sur zone d'assainissement , je voudrai vous faire part des observations suivantes en qualité de propriétaire ef indivis sur les parcelles ALS ASPIRASSOUS AMS2 AMS1 AMS0 ; d'abord je ne vois pas d'obligation de réaliser un bassin de rétention car la surface du projet est inférieure à 1 ha et ensuite la suppression de l'espace vert afin d'éviter un risque d'incendie sur la zone sensible des Albères et des futures habitations et du lotissements voisin d'autant plus que la municipalité s'apprete à agrandir sa zone sportive sur AL PRAI 6 et7 ; avec mes meilleures salutations ; jean pierze Nouvel

---  
L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
<https://www.avast.com/antivirus>

